

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1406

Artikel: Sortir de la violence conjugale : un numéro : le 157 00 00

Autor: Gillioz, Lucienne / Puy, Jacqueline de / Ducret, Véronique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SORTIR DE LA VIOLENCE

UN NUMÉRO :

Le mois de mai, mois des amours et des mariages, est consacré cette année à une face cachée des relations homme/femme: la violence conjugale, qui touche une femme sur cinq. Témoignages et récit d'une campagne nationale.

Dossier réalisé par Brigitte Mantilleri

Plusieurs éléments sont à la base de «Halte à la violence contre les femmes dans le couple», la campagne nationale financée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité, par la Fondation pour la promotion de la santé, l'Office fédéral de la Santé et les fonds de Loterie de quelques cantons, avec une participation de la Commission fédérale pour les questions féminines (spots TV).

Premier constat: la violence conjugale existe en Suisse comme ailleurs. **Second constat:** les études nationales sur ce phénomène, elles, n'existent pas. Cela posé, Lucienne Gillioz, sociologue et déléguée adjointe au Bureau de l'égalité genevois, propose une étude au PNR35 (Programme national de recherche), en 1992. Le projet est accepté, et la recherche menée avec Jacqueline de Puy, sociologue et chercheuse à l'Université de Fribourg, et Véronique Ducret, psychologue, chercheuse en Sciences sociales à l'Université de Berne. Aujourd'hui, le rapport de recherche est prêt et s'est même mué en un livre intitulé *Domination et violence envers la femme dans le couple*, paru aux éditions Payot (voir p.12).

La Conférence suisse des déléguées à l'égalité, tablant sur le maximum d'efficacité, décide d'utiliser ce travail comme base d'une sensibilisation à l'échelle nationale et lance la campagne, soutenue par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

Au menu:

L'ouverture d'une ligne téléphonique: 157 00 00

Du 6 mai au 6 juillet, des personnes compétentes répondront chaque jour entre **10h et 21h** aux questions et aux appels à l'aide, et ce dans les trois langues nationales.

Une campagne de publicité

à la télévision, dans les transports publics, sur les ondes des radios, sur les écrans des cinémas, dans les journaux.

La diffusion massive de deux documents

Un journal intitulé *Ridiculisée, dénigrée, humiliée*, destiné à tous les ménages, explique la violence conjugale avec, par exemple, une page précisant que la violence contre les femmes: c'est aussi l'affaire des hommes! Il est bien spécifié que tous les hommes ne sont pas des agresseurs, que certains sont même attristés, peinés de ces violences, mais que rares sont ceux qui s'indignent, et plus rares encore ceux qui s'interrogent vraiment sur la violence masculine et sur les stéréotypes masculins dominants. Foyers d'hébergement, centres de consultation et groupes d'hommes y sont répertoriés (voir aussi p.17).

Un dépliant - aux couleurs orange-violet pétantes - plutôt destiné aux femmes victimes de violences, décrypte fort bien la fameuse spirale de la violence, spirale qui empêche si souvent la femme de partir: *L'homme fait pression sur la femme en la criti-*

quant, parfois il crie et l'injurie, la menace. S'il n'obtient pas ce qu'il désire, il la menace physiquement ou sexuellement et, étape suivante, il met ses menaces à exécution. Après l'acte violent, l'homme demande pardon, reconnaît sa culpabilité et promet de s'améliorer. Après une phase de réconciliation, le cycle recommence.

Des films

pour sensibiliser sont projetés dans de nombreux cinémas de Suisse.

Fédéralisme oblige, chaque canton y va de sa fantaisie pour toucher son public (voir pages 16 et 17).

CONJUGALE

LE 157 00 00

La recherche:

Domination masculine et violences envers les femmes dans la famille en Suisse

La Suisse n'avait pas de chiffres fiables sur la violence conjugale. Voilà, c'est chose faite avec l'étude menée par Lucienne Gillioz, Jacqueline de Puy et Véronique Ducret, qui est un événement sur le plan européen, puisque seuls les Pays-Bas ont mené une enquête de ce type en 1986.

La partie quantitative de l'enquête porte sur 1500 femmes de 20 à 60 ans vivant en couple en Suisse. Elles ont été interrogées par téléphone au moyen d'un questionnaire structuré. Une trentaine d'entretiens approfondis avec des femmes victimes de violence composent la partie qualitative de l'enquête. Voici les résultats, dans les grandes lignes:

1 Les inégalités et les rapports de domination qui régissent la vie de nombre de couples peuvent être considérés comme étant à la base des violences commises contre les femmes. Parmi les inégalités repérées: les formations professionnelles nettement inférieures des femmes, la division du travail traditionnelle, qui place la femme en position d'infériorité économique et sociale. Parmi les 30 femmes rencontrées, 23 disent ne recevoir aucune aide de leur conjoint pour le ménage, 7 avouent une aide de temps en temps.

2 La violence n'est pas rare dans les familles de Suisse, puisque plus d'une femme sur cinq est touchée par la violence physique et/ou sexuelle. En outre, 40,3% des personnes interrogées ont subi des violences psychologiques: dénigrement, humiliation, atteinte à l'autonomie. Certaines femmes soulignent que ça peut faire encore plus mal que les coups.

3 La violence touche les femmes de tous les âges, qu'elles vivent à la ville ou à la campagne, qu'elles soient cadres ou employées non qualifiées.

Photos des affiches de l'exposition internationale du Jura: Sylvie d'Andréa

4 La violence est associée à certaines caractéristiques familiales, la plus déterminante étant le besoin de dominer de l'homme. 80% des maris ayant infligé des violences à leur femme présentent un indice de dominance moyen à fort. 79% des maris non-violents ont un indice de dominance faible ou nul.

5 Les violences ont des conséquences sur le bien-être des femmes, leur santé, leur consommation de médicaments, leur perception d'elles-mêmes. Elles concernent aussi les enfants qui, souvent, assistent aux disputes. Si la majorité des hommes violents ne touchent pas leurs enfants, ils les frappent toutefois plus fréquemment que les hommes non-violents. Quant aux mères violentées, elles frappent plus souvent leurs enfants que les autres mères.

6 Les femmes qui subissent des violences peuvent aussi se montrer agressives, mais leur violence est réactionnelle.

7 Les femmes sont loin d'être passives et déploient des stratégies pour faire face à la violence de leur conjoint.

8 Les femmes violentées ont plutôt recours à de l'aide informelle qu'à de l'aide professionnelle (psychologues, psychiatres, médecins, avocat-e-s). Les instances de contrôle telles que police et justice sont peu utilisées: sur 32 femmes ayant subi des violences physiques graves ou répétées, 7 seulement ont fait appel à la police, et 4 ont déposé plainte.

9 Les femmes interrogées n'admettent pas la violence et légitiment souvent une intervention de l'entourage. Les stéréotypes sur l'homme violent sont en voie de régression, ceux touchant les femmes battues sont en revanche plus résistants chez les femmes elles-mêmes.

Domination et violence envers la femme dans le couple*, extraits du livre: Ce que les femmes ressentent!



Photo: Sylvie d'Andréa

La peur:

Marion n'ose pas s'endormir la nuit, de peur que son mari n'aille chercher son fusil d'assaut. D'autres n'arrivent plus à trouver le sommeil.

... J'étais dans des états très très alarmants... Une fois, ils m'ont donné un médicament pour me relaxer, je le voulais pas, mais j'étais tellement crispée et tendue, ça faisait trente-six heures que j'avais pas dormi.

... C'était à cause de l'asthme, si je pouvais pas dormir, je respirais très très mal, d'où une panique énorme, et la peur de l'affronter, qu'il vienne à une heure, deux heures, trois heures du matin, de toute façon je ne dormais pas. Si j'arrivais à dormir deux heures par nuit, c'était énorme...

Delphine

La honte:

... Là, à la tête, quand il m'a poussée sur le rebord du balcon, ça saignait beaucoup, mais je ne suis pas allée faire des points de suture. J'ai hésité, pis pour finir, j'ai laissé comme ça. J'ai tellement caché, je le disais à personne, je ne voulais pas que mon histoire soit connue...

Suzanne

La colère:

Mais aussi le sentiment d'injustice, de révolte, voire même un désir de vengeance. Plusieurs femmes ont pensé tuer leur mari avec un couteau de cuisine. Pour d'autres, le pardon est impossible, comme pour Laura qui a perdu son bébé à la suite des coups de son ami.



Ce que les femmes subissent!

Les menaces, les insultes, le dénigrement:

Il rentre le soir, claque la porte et tout de suite il gueule. Y a une poussière par ici, y a un petit grain ou un bout de fil par terre, personne ne voit rien, c'est toujours le vieux qui voit. Moi, je travaille toute la journée: je fous rien, je suis tout le temps derrière la télé. C'était souvent avec des menaces, comme quoi il allait mettre un cadenas à la télé, ou un compteur ou un circuit de vidéo fermé pour voir ce qu'on fait à la maison. Des trucs comme ça.

Ursula

Les atteintes à l'autonomie:

Pas le droit de regarder la télévision, de lire, elles doivent faire ce que fait ou veut le mari. Ces atteintes ne sont pas sans conséquences sur la personnalité - les femmes se sentent impuissantes, incapables, et le deviennent:

D'abord il pensait que je ne savais pas m'habiller. Tout ce que je faisais était faux. Il pensait que je ne savais pas faire la cuisine, il pensait que mon travail c'était rien puisque j'étais pas à plein temps en tant qu'enseignante - j'étais à mi-temps ou à trois-quarts de temps, donc, c'était rien - que je ne savais pas élever mes enfants puisque j'avais quand même quelqu'un qui m'aidait à la maison, une jeune fille au pair, une femme de ménage. Donc, il niait tout ce que je faisais, et que je ne savais plus faire l'amour non plus. Y avait rien qui allait. Et je ne savais plus conduire et alors, le pire, c'est ça, pour la conduite, c'est vrai que je n'arrivais plus à conduire. S'il était à côté de moi, qu'il me faisait des reproches, je finissais par le croire et je disais aux amis: «Oui, je sais pas bien conduire, j'arrive pas, je n'aime pas conduire» (...)

Le départ?

Après tout ce vécu, le départ est difficile. L'une d'elles, après quatre séjours à Solidarité Femmes revient, pour le petit, parce que le mari vient la chercher et qu'il est alors gentil. Et parce que la procédure de divorce lui fait peur. Quant à Laura, elle a perdu le sentiment de sa valeur et ne voit même plus le sens d'un départ. Elle dit:

Les gens, quand une femme se fait traiter d'une telle façon, ils disent: «Oui, mais pourquoi tu pars pas?» Ils croient qu'en partant, tout cela sera derrière soi. C'est pas vrai. Partir, quand on a des choses comme ça, ça fait que déplacer le problème. C'est pas en étant avec le type puis en n'étant pas avec le type. Ça n'a rien à voir. Les dégâts, c'est qu'on perd beaucoup de confiance en soi-même et puis qu'on se dit que s'il dit qu'on est nulle, peut-être que c'est vrai. On y croit.

***Lucienne Gillioz, Jacqueline de Puy, Véronique Ducret: Domination et violence envers la femme dans le couple, Ed. Payot, Lausanne, mai 1997.**

Elles ont mené l'enquête

Pendant plus de trois ans, de manière intensive, trois chercheuses ont côtoyé l'indicible, l'inadmissible, la violence au quotidien. Elles en sortent grandies.

«On découvre ses propres préjugés», avoue **Lucienne Gillioz**, qui raconte sa rencontre avec une ex-femme battue dynamique, et bien dans sa peau. Force lui est de constater qu'elle n'en croyait pas ses yeux, et donc qu'elle avait intégré ce préjugé selon lequel seules-les-femmes-passives-qui-se-laissent-aller sont battues. Elle se dit plus lucide, plus apte à détecter ce qui est de l'ordre de la violence psychologique, de l'humiliation de l'autre, de sa victimisation, des pratiques dont personne n'est vraiment exempt. La recherche lui a montré combien l'apparence de la jolie famille avec maison et jardin peut être trompeuse: «La violence n'est pas une monstruosité, elle est quelque chose de connu, de commun, une réalité très complexe, avec ses faces sombres et ses faces claires.» La sociologue précise ne pas avoir été directement confrontée à la violence durant l'enquête, comme peut l'être un policier dans son travail: «Pour une recherche, la distance est de mise et offre une protection relative».

Quant à **Jacqueline de Puy**, la recherche ne l'a pas affectée, elle en ressort avec de l'espoir, de la vitalité, comme lorsqu'elle a travaillé sur la toxicomanie ou le sida. Arrivée dans le projet avec la ferme intention de ne pas s'attarder sur le sujet, elle dit: «J'ai découvert mes propres préjugés et, en compulsant les études américaines, tout un pan de la recherche intéressant. On peut utiliser des études quantitatives pour des causes féministes ou sociales.» Résultat, cette sociologue de terrain ayant travaillé dans l'aide au développement avoue s'être passionnée pour le sujet et préparer une thèse de doctorat destinée à ouvrir des pistes de prévention en matière de... violence conjugale.

«Cela a été un immense enrichissement d'entendre l'expérience de ces femmes», s'exclame **Véronique Ducret**, la psychologue de l'équipe. Elle a mené l'enquête qualitative, vu les trente femmes dans tous les cantons de la Suisse romande durant, en moyenne, deux à trois heures. «Dans l'ensemble, ces femmes étaient reconnaissantes que l'on fasse une enquête, que j'enregistre leurs paroles, leurs années - 2 ans, 10 ans, 20 ans - de souffrance, de non-dit.» Et puis, bien qu'elle travaille depuis plus de dix ans sur les violences à l'encontre des femmes, les rencontres l'ont remuées. «Certaines m'ont dit des choses très fortes, dites à personne, parce que ma démarche était autre. Je me suis remise en question, dans mes rapports dans la vie privée, dans le cadre de l'intimité.» Impressionnante aussi, la souffrance brute de ces femmes, leur seuil de tolérance terrible, leur façon de se blinder. «Je ne les croyais pas passives, mais je les ai découvertes très actives pour se protéger, pour fonctionner, pour cacher, pour essayer d'avancer, pour ne pas faire de mauvais calcul et s'en sortir à long terme. Elles m'ont aidée à vraiment les comprendre, à constater qu'on les met dans la violence, elles ne s'y mettent pas. J'ai l'impression de mieux pouvoir les défendre, je me sens moins de l'extérieur.»